

**LA POSTE. Envoyer une lettre en ligne. Bon à savoir ...**

***Si vous tenez vraiment à ce que votre lettre arrive le lendemain, il va falloir ... Allumer votre ordinateur, Allez sur << laposte.fr >>.***

*Ouvrir un compte à votre nom. Pour cela, donner votre adresse, téléphone, mot de passe. Cliquer sur l'onglet << **Envoyer une lettre en ligne** >>, Taper votre texte (attention, pas plus de trois feuilles). Fini la lettre manuscrite, Évidemment ! à moins de l'écrire à la main, puis de la scanner et de la transférer sur l'écran. Impossible aussi d'accompagner votre courrier d'un chèque. Voulez-vous une lettre en noir et blanc ou en couleurs ? De 30 la couleur, crac, supplément de 30 centimes.*

*Voulez-vous du recto verso ou uniquement des rectos ? Pour les rectos, crac, supplément mahousse : 4 feuillets recto, c'est carrément 1,61 euro de plus : mais pas grave. Les lettres types sont gratuites. La Poste vous en propose 231 modèles, où il ne reste plus qu'à remplir les trous. Il y a même une ligne de licenciement !*

*Continuez. Entrez les coordonnées de votre correspondant. Choisissez la date d'envoi. Donnez votre numéro de carte bancaire et tout ce qui va avec, date d'expiration, etc., 1,49 euro (eh oui, c'est 6 centimes plus cher), et cliquez. Ouf !*

***Ce courrier électronique***, La Poste va l'envoyer au bureau le plus proche de votre destinataire. Là, un salarié va le scanner ( ce qui va l'archiver automatiquement pendant un an), l'imprimer, le glisser dans enveloppe où il aura recopié l'adresse indiquée. Un facteur ira la porter. Ouf !

***Cf. « Complètement timbrés ! >> Extraits article Jean-Luc Porquet, Le Canard enchaîné – 04 janvier 2023.***